

Contre les privatisations Pour la défense des services publics Mobilisons nous !

Depuis des années, les services publics subissent la déréglementation, la mise en concurrence, des privatisations partielles ou totales. Aujourd'hui, le gouvernement, pourtant désavoué dans les urnes, accélère le changement de statut juridique d'EDF GDF, poursuit le plan Hôpital 2007, a déposé au Parlement un projet de loi de dérégulation du secteur postal avec en prime l'ouverture du capital des services financiers de La Poste, supprime des postes de profs et d'éducateurs dans l'Education Nationale, attaque le service public de l'emploi. Le gouvernement prévoit de vendre les parts d'entreprises publiques où elle est encore majoritaire (SNECMA, Air France, France Télécom...)

Avec la privatisation de l'assurance-maladie, le gouvernement se prépare à démanteler le service public de santé. La question du service public est pourtant un enjeu de société qui concerne les usagers des services publics et les citoyens. Nous ne pouvons pas laisser faire !

Les motifs invoqués pour libéraliser et privatiser sont toujours les mêmes : faire baisser les prix pour les consommateurs, leur offrir la liberté de choix, permettre des alliances notamment internationales. Mais dans les faits, les conséquences sont partout identiques : exclusion des populations non solvables, dégradation de la qualité des services, augmentation des prix pour les particuliers, reconstitution de monopoles privés après une période de concurrence «sauvage».

Régulièrement, les anciens monopoles publics, pris par la folie des grandeurs, font exploser leur dette (France Télécom, EDF...) : ce sont alors les usagers ou les contribuables qui sont appelés à renflouer le navire...

Au final, les usagers voient les prix augmenter, et le service public s'étioler : les petits hôpitaux et les bureaux de poste jugés non rentables ferment et les services de «proximité» s'éloignent...

Face à des attaques d'une telle ampleur, les mobilisations sectorielles sont indispensables, mais ne sont pas suffisantes. D'autant que pour certains secteurs comme EDF ou La Poste, les échéances sont fin mai et c'est une course contre la montre qui est engagée.

C'est pourquoi les fédérations de Solidaires concernées par les attaques gouvernementales (Sud-PTT, Rail, Energie, Education, Santé-Sociaux, ANPE) ont décidé de populariser l'idée d'une convergence des luttes autour d'une manifestation nationale.

Elles proposent le 27 mai, journée de manifestation nationale à Paris des agents d'EDF/GDF, qui pourrait alors permettre de créer une véritable dynamique de l'ensemble du service public, de l'ensemble des secteurs en lutte. Elles appellent tous les salariés à rejoindre le combat pour un service public enfin au service des usagers, un service public de solidarités et respectueux de l'environnement.

NON A LA PRIVATISATION D'EDF/GDF !

Sarkozy et le gouvernement persistent et signent : ils veulent imposer la transformation en sociétés anonymes concurrentes d'EDF et GDF, ils veulent ouvrir le capital de ces entreprises. L'habillage des communicants n'y changera rien, c'est bien une privatisation qui est engagée.

Les promesses du maintien des missions de service public ou du maintien de la prédominance de l'Etat ne trompent personne. Nos amis de France Télécom et d'Air France ont beaucoup entendu cette chanson, nous savons tous ce qu'il en est maintenant.

Les échecs répétés des mêmes politiques dans le monde libéralisé de l'énergie, les questionnements, inquiétudes et rejets émanant de la société civile n'ont donc rien changé. Le gouvernement prend ainsi la responsabilité de l'affrontement à venir. Le personnel d'EDF/GDF à chaque fois

qu'il en a eu l'occasion a exprimé son refus de toute forme de privatisation. C'est ce que depuis plusieurs années il vit les atteintes à ce même service public : des suppressions de nombreuses agences de proximité aux disparitions de métiers et aux sous investissements dans de nombreux secteurs il peut imaginer à loisir les effets que produiront le changement de statut juridique et l'ouverture du capital.

Le conseil des ministres examinera le projet de loi le 19 mai, pour SUD Energie cette date doit marquer le début de la grève reconductible indispensable pour imposer au gouvernement le retrait du projet de loi. Déjà de nombreux syndicalistes unitaires (CGT, FO, CFDT, SUD,UNSA) se sont prononcés sur cette perspective dans un appel commun envoyé au personnel.

La Poste dans la tourmente libérale

L'avenir de la Poste se joue maintenant. Après la directive européenne imposant aux états la libéralisation progressive du courrier, le gouvernement prévoit le vote d'une loi postale à l'assemblée nationale courant mai.

Cette loi prévoit la filialisation des services financiers par la création d'une banque postale en janvier 2005 et la mise en concurrence de la Poste sur le courrier.

Depuis des années, la Poste est engagée dans un processus de libéralisation/privatisation aux conséquences lourdes pour le personnel et les usagers. Dans tous les secteurs, restructurations, réorganisations et filialisations produisent les mêmes effets.

Pour le public : baisse de la qualité de service et traitement inégalitaire.

Pour les agents : taille dans les effectifs, dégradation des conditions de travail et développement de la précarité.

Depuis l'arrivée de la nouvelle direction il y a 2 ans, cette politique connaît une accélération sans précédent avec la réorganisation du réseau postal et l'éclatement de l'entreprise en branches, la fermeture des bureaux de poste jugés non rentables, des suppressions massives d'emplois, la filialisation de certains secteurs (publicité, colis et projet de banque postale).

Cette course effrénée à la rentabilité est destructrice pour le personnel et

pour le service public. La loi postale votée en première lecture, et en catimini, au Sénat le 28 janvier sera inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée nationale lors de la deuxième quinzaine de mai.

Il n'est pas trop tard.

Les élections régionales ont montré le refus de la population d'une politique libérale et ont sanctionné le gouvernement en place. L'avenir de la Poste, et des services publics en général, ne doit pas rester entre les mains de quelques décideurs. C'est un débat citoyen, public et un choix de société. Un peu partout, dans les départements, les régions et souvent en zone rurale, des collectifs se créent pour défendre la Poste et le service public, des élus prennent position...

Ce foisonnement d'initiatives doit déboucher sur une manifestation nationale en défense des services publics. SUD-PTT travaille à la construction d'un rapport de forces unitaire pour contraindre direction générale et gouvernement à arrêter le processus de privatisation et à renforcer le service public postal.

Ces derniers jours, le personnel des services financiers le 27 avril et le personnel des centres de tri le 13 mai se sont mis en grève pour s'y opposer.

Mais c'est tous ensemble, personnel, usagers, élus que nous pouvons faire échouer ces projets.

ANPE : OUVERTURE A LA CONCURRENCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Depuis le début des années 1990, la plupart des pays européens ont ouvert à la concurrence les missions de service public de placement des chômeurs. La France vient de ratifier la convention n°181 de l'OIT pour s'inscrire à son tour dans cette politique de libéralisation du service public de l'emploi.

Les orientations européennes, à l'instar de l'AGCS, visent à remettre en cause le monopole de service public, à réduire les dépenses socialisées comme les régimes d'assurance-chômage, à durcir le contrôle social des chômeurs notamment en conditionnant le versement des allocations à l'acceptation d'emplois de plus en plus dégradés.

Le PARE instauré par la convention UNEDIC 2001 contenait déjà les prémices de ces attaques contre les droits des chômeurs.

Partout, l'ouverture à la concurrence a engendré l'accroissement du rôle des opérateurs privés à but lucratif, souvent sans contrôle ni cahiers des charges contraignants.

Ils touchent de l'argent public et les résultats sont rarement bénéfiques pour les chômeurs.

La pratique de filialisation de certaines activités au sein même du service public de l'emploi vient parachever cette logique commerciale.

Le rapport Marimbert, commandité par le gouvernement, préconise que l'ANPE renforce sa politique de sous-traitance notamment avec les collectivités locales et les ASSEDICS.

Démanteler l'ANPE en la mettant davantage sous tutelle et en ne lui donnant pas de moyens suffisants pour remplir ses missions, ouvre insidieusement la voie à sa privatisation.

Défendre le service public ferroviaire

Le transport de personnes et de marchandises représente un service indispensable à la collectivité. C'est aux usagers, avec leurs élus et les cheminots de fixer à la SNCF les objectifs à atteindre et de lui donner les moyens d'y parvenir. Nous pensons que celles et ceux qui travaillent, produisent, font tourner l'entreprise 24 heures sur 24 doivent pouvoir intervenir sur ses orientations, son mode de fonctionnement, ses priorités...

Service public et "rentabilité financière" ne sont pas compatibles.

Nous savons qu'un TER ou un train Corail rapportent moins d'argent qu'un TGV, et alors ? La SNCF raisonne de plus en plus par segment d'activité ou de produit. Chaque partie doit équilibrer ses comptes et même faire des bénéfices. Pour SUD-rail, seul compte le droit au transport avec le principe de la péréquation, le TGV rentable doit servir à financer le Corail moins rentable. C'est cette notion de rentabilité qu'il faut revoir. Elle doit se situer au niveau de l'ensemble de la collectivité en y intégrant tous les coûts : sociaux, écologiques... De ce point de vue un TER dans une région reculée est utile parce qu'il permet de maintenir une activité sociale et humaine. On le voit, le service public est porteur de valeurs bien supérieures à la seule valeur marchande.

Le service public que nous voulons.

La direction SNCF nous dit qu'une entreprise privée peut très bien assurer des missions de service public, et donne l'exemple du ramassage scolaire. Mais dans le secteur ferroviaire, ce n'est pas une PME locale qui peut exploiter des lignes, ce sont des multinationales dont le contrôle est quasiment impossible. C'est ce que montre l'exemple de la privatisation des réseaux d'eau : aucune transparence sur les coûts, recours à des cabinets d'avocats pour "blinder" les contrats et, in fine, pour les consommateurs, une augmentation des

factures pour une eau moins potable. De plus, l'exemple du rail anglais est parlant. Depuis sa privatisation, il coûte plus cher aux contribuables que du temps des British Railways ! La solution reste donc une SNCF, entreprise publique, qui rende des comptes aux usagers et aux élus. Pourquoi défendre le service public ferroviaire ? Chaque année, la SNCF transporte 530 millions de voyageurs et des millions de tonnes de marchandises en toute sécurité et à des conditions environnementales moins agressives.

Rentabiliser la SNCF, concevoir cette entreprise comme purement marchande, c'est prendre le risque de la mettre au même niveau d'insécurité que la route. La privatisation du chemin de fer anglais devrait pourtant servir d'exemple : c'est le plus cher, le plus désorganisé, le plus anti-social et le plus dangereux d'Europe !

La sous-tarification des transports, imposée par les patrons chargeurs, précarise les emplois, pousse au non respect des règles de sécurité et apporte des coûts sociaux les plus élevés en termes de morts, de blessés à vie, de pollution et de dégradation de l'environnement. Depuis leur création, l'ensemble des services publics a été source de développement, d'aménagement du territoire et de richesse pour ce pays. SUD-rail entend bien se battre pour qu'il le reste.

SAUVONS LE SERVICE PUBLIC



HOPITAL 2007 :

LA PRIVATISATION DE L'HOPITAL PUBLIC EN MARCHÉ

Accroissement de la charge de travail, déshumanisation des tâches, diminution du temps passé auprès des malades, listes d'attente pouvant aller jusqu'à trois mois dans certaines spécialités, pénurie de lits et de personnels... l'hôpital public est en train de couler.

Situation catastrophique

En 10 ans, 70 000 lits d'hôpitaux ont été fermés. Près de 3500 postes de médecins ne sont pas pourvus et le nombre de postes vacants peut atteindre 40 % dans certaines spécialités et dans certaines régions. De plus, 8000 médecins étrangers sous payés et sans statut travaillent aujourd'hui dans les hôpitaux publics. Enfin, l'application des 35 heures sans la création suffisante de postes accroît encore la désorganisation. Cette situation catastrophique est le résultat de la politique menée par tous les gouvernements depuis la fin des années 80.

Le plan "hôpital 2007" concocté par le gouvernement actuel se situe dans la logique de ses prédécesseurs.

Course à la rentabilité

Ce plan vise à mettre en concurrence les établissements hospitaliers, publics et privés, chaque maladie devenant "un segment de marché" avec une "tarification à l'activité". La course à la rentabilité va donc continuer avec son corollaire inévitable la poursuite de la suppression de lits et la fermeture d'établissements. La "carte sanitaire" qui fixait des normes nationales par spécialité médicale disparaît.

Cela va laisser le champ libre dans les établissements à des pratiques médicales différentes, soumises encore plus à l'exigence de la rentabilité financière.

Des fonds sont certes dégagés pour rénover les établissements hospitaliers. Ils seront cependant accordés, sans distinction, tant aux établissements publics que privés.

Ainsi, l'argent public, déjà insuffisant pour les hôpitaux publics, bénéficiera aux établissements privés dont la seule logique est de faire toujours plus de profit pour leurs actionnaires.

L'argent public pour le privé

De plus, des structures communes entre le secteur privé et le secteur public vont être mises en place. Elles vont aboutir à un accroissement de la présence de lits privés dans les hôpitaux publics. Les cliniques privées, financées par l'argent public, s'installent dans les hôpitaux publics.

Ceux-ci vont d'ailleurs être dirigés comme des entreprises privées avec la mise en place d'une "nouvelle gouvernance" qui vise à transformer les médecins en managers. Le maire, souvent trop sensible aux aspirations de ses administrés, ne présidera plus le conseil d'administration de l'hôpital. Le salaire au mérite est introduit et, mesure hallucinante, les CHS-CT risquent d'être supprimés dans les hôpitaux.

On le voit, le plan "hôpital 2007" aura pour conséquence un dépeçage rapide du service public hospitalier au profit d'une logique strictement financière

Les personnels des hôpitaux restent mobilisés contre cette logique et pour imposer le développement d'un véritable service public hospitalier.

Education Nationale : Casse générale du service public d'éducation

Désengagement de l'Etat, qui garantit quoi ?

La circulaire de rentrée 2004 présente le nouveau pilotage du système éducatif : le ministère fixe des priorités et l'enveloppe budgétaire, le recteur optimise l'offre de formation en fonction des caractéristiques locales, l'établissement se débrouille avec les moyens alloués sous couvert d'autonomie. Il devra donc gérer la pénurie car il n'a aucune marge budgétaire. Seule la déréglementation des horaires et des enseignements permet l'ajustement local.

Dégraisser le personnel :

2005, le transfert des personnels ouvriers aux collectivités ouvre le bal. Or, 40% des personnels titulaires de l'Éducation nationale partent en retraite au cours des 6 prochaines années ! Pourtant, le nombre de places aux concours de recrutement diminue de 30% dans le secondaire. Dans le primaire, seuls trois collègues retraités sur quatre seront remplacés cette année tandis que l'effectif augmente de 53 000 élèves.

Ces départs massifs sont l'opportunité pour le gouvernement de transformer en profondeur et en force le système.

Pour se faire, les ministres successifs ont mené une campagne de dénigrement, d'abord des enseignants : le "Mammouth", "l'absentéisme des profs" [selon l'Insee : 1,6% contre 3% pour l'ensemble des salariés !]. Ils continuent aujourd'hui en banalisant l'image d'un collègue "maillon faible" concentrant des pré-délinquants où Sarkozy souhaite affecter des policiers plutôt que des conseillers d'éducation, des étudiants-surveillants, des assistantes sociales, des infirmières...

La disparition programmée des fonctionnaires "privilegiés" est en lien avec la politique de casse du service public d'éducation :

■ Economiser des postes en globalisant l'effectif élèves au sein du "réseau d'écoles"

- Diminuer les possibilités d'accueil en maternelle
 - Supprimer les aides spécialisées
 - Diminuer la variété de l'offre disciplinaire
 - Casser les diplômes nationaux
 - Eradiquer le remplacement par des personnels formés et titulaires
 - Casser le lien entre Recherche et Enseignement
 - Diminuer l'offre de formation continue etc...
- Détruire tout ce qui est profitable à tous et ne dégage aucun profit... Nous disons NON à cette politique globale d'appauvrissement de notre système éducatif ! Appauvrir l'école, c'est appauvrir les élèves.

L'exemple de France Télécom

La loi du 31 décembre 2003 a abrogé le caractère d'entreprise de service public de France Télécom. Quelques missions limitées de service universel, très bas de gamme au regard du développement des télécommunications et des exigences de la population, seront réparties entre opérateurs par appel d'offre.

Les opérateurs pourront ainsi décider à quel coût et éventuellement avec quelles contreparties ils assurent ce service universel. Assurer la couverture totale d'un réseau mobile, fournir à l'ensemble des habitants et des entreprises un accès à l'Internet haut débit, tout ceci ne relève pas du service public.

Par ailleurs, la loi sur l'économie numérique a parfait le démantèlement en offrant la possibilité aux collectivités locales d'être elles-mêmes opératrices de télécommunication. Résultat pratique de ces remises en cause : multiplicité d'investissements, coût colossal pour la population qui paie d'une manière ou d'une autre ces réseaux multiples... et tout ça pour un service qui se modernise, mais dans des normes de qualité bien moindre que celles qui

existaient auparavant. Si France Télécom a fait la une des informations pour le rétablissement du téléphone en Algérie lors du dernier tremblement de terre, l'entreprise fait moins de publicité sur les multiples incidents de réseau, ou sur ses difficultés de rétablissement après des intempéries. La qualité des services de vente ou d'après-vente laisse à désirer et les ventes forcées se multiplient, au nom du redressement financier de l'entreprise, et des objectifs faramineux dans les services.

Le personnel, profondément marqué par la culture de service public qui était la référence à l'époque des recrutements massifs, a beaucoup de mal à s'adapter à ces évolutions.

Lors des actions qui ont marqué la période du débat parlementaire fin 2003, de nombreuses interventions avaient eu lieu en direction des usagers et clients, interventions bien perçues en général. Il apparaît clairement qu'aller vers un service public modernisé et démocratisé passe par un combat global avec l'ensemble des autres services publics.